



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion : 13/02/2024

Horaires : 10h30 à 14h00 Présentiel

Président : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mme Agnès IRLA, Chantal DELOGE,
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Francis DAUSSEING, Cyril DURAND, François IRLA,
Jean-Claude LAFFONT, Christian VIDAL

Excusés : Mmes Laëtitia CHALEIL, Mrs Patrick BOUDREAULT, Roland MAURIN, Guy PUEYO

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des du Règlements Généraux de la F.F.F.

Matches à jouer (reports sur place)

Attendu que les officiels désignés ont déclaré sur place les installations impraticables en raison des conditions climatiques,

La CRGC donne les rencontres ci-dessous A JOUER :

- CO U20 : VEZENOBRES / FU NARBONNE le 17.02
- CO U17 : SEMEAC / SEYSSES FROUZINS le 17.02
- CO U15 : GEF88 / US ALBI le 24.02
- U16 R2 Gr.B : GEF 88 / CARBONNE le 17.02

Rappelle que lorsqu'un match sera remis ou donné à rejouer, par suite d'un terrain impraticable, le club visité supportera la totalité des frais d'arbitrage et remboursera les frais de déplacement (trajet simple, référence Foot2000) à l'équipe visiteuse (article 89.5 RG LFO)

Matches à jouer (astreinte)

Pris note des matchs non joués, suite à intervention de l'astreinte LFO, la CRGC reprogramme les matchs suivants comme suit :

- CO U19 Mende / Montauban le 17.02
- U18R2 Caissargues / Ranguel le 17.02

COUPE D'OCCITANIE SENIORS

- **Match LAVAU / SEYSSES (tirage initial)**

Attendu que le club de Lavour FC s'est qualifié à domicile,

Attendu que le club de Seysses Frouzins s'est qualifié à l'extérieur,

En vertu du règlement de l'épreuve,

La commission inverse le 1/8ème de finale,

LIRE :

SEYSSES FROUZINS / LAVAU FC qui se jouera à SEYSSES le 17.02

- **Match VERGEZE / ST ALBAN AUCAMVILLE**

Pris note de la qualification de St Alban Aucamville pour les 1/8èmes de finale,

Attendu que le club du SAAFC a un match en retard de la 5ème journée en championnat R1

La CRGC :

- maintient la rencontre ST ALBAN AUCAMVILLE / TARBES PF du 17.02 en R1 Gr. C, pour clôture des matchs aller

- fixe la rencontre VERGEZE / ST ALBAN AUCAMVILLE (1/8 CO Séniors) au **10.03**, le vainqueur de cette rencontre disputera son quart de finale le 30.03

COUPE D'OCCITANIE U20

- **Match LAVAU / BALARUC**

Pris note du rapport de l'officiel, notifiant de l'arrêt de la rencontre à la 45ème minute en raison de l'état du terrain empêchant la pratique du football, occasionnant l'arrêt définitif de la rencontre,

La CRGC, donne match à **REJOUER** (en intégralité) le **17.02.24**

Rappelle aux clubs que seuls les joueurs qualifiés à la première date de la rencontre pourront y prendre part, celle-ci ayant eu un commencement d'exécution (article 120 RG FFF)

Les frais de déplacement du STADE BALARUCOIS sont à la charge du FC LAVAU (article 89.5 LFO)

REGIONAL 2 Groupe D

- **Match LEGUEVIN / CAZERES**

Pris note du rapport des officiels, notifiant de l'arrêt de la rencontre à la 45ème minute en raison de l'état du terrain empêchant la pratique du football, occasionnant l'arrêt définitif de la rencontre,

La CRGC,

1. donne match à **REJOUER** (en intégralité) le **09.03.24**

Rappelle aux clubs que seuls les joueurs qualifiés à la première date de la rencontre pourront y prendre part, celle-ci ayant eu un commencement d'exécution (article 120 RG FFF)

Les frais de déplacement de l'US CAZERES sont à la charge du FC LEGUEVIN (article 89.5 LFO)

2. **Reprogramme** la rencontre de la 12ème journée CAZERES / SALIES MANE au **Mercredi 27.03**, s'agissant de clubs voisins (19 kms)

Pourra étudier toute reprogrammation de cette dernière rencontre, y compris en semaine, sur accord des clubs à toute date avant le 30.03 inclus.

U18 REGIONAL 2 Groupe B

- **Match A.G.S. / AUCH**

Pris note du rapport de l'officiel, notifiant de l'arrêt de la rencontre à la 28ème minute en raison de l'état du terrain empêchant la pratique du football, occasionnant l'arrêt définitif de la rencontre,

La CRGC, donne match à **REJOUER** (en intégralité) le **09.03.24**, **sous réserve des procédures en cours**, Rappelle aux clubs que seuls les joueurs qualifiés à la première date de la rencontre pourront y prendre part, celle-ci ayant eu un commencement d'exécution (article 120 RG FFF)

Les frais de déplacement de AUCH FOOTBALL sont à la charge de A.G.S.(article 89.5 LFO)

Forfait sur place

- US REVEL : à Mauguio Carnon, CO U20.

Score enregistré : MAUGUIO CARNON 3-0F US REVEL

Amende : 150,00€

Les frais de déplacement de l'officiel sont à la charge de l'US REVEL

Forfaits notifiés à l'astreinte (pas de frais d'officiel)

- OC SUD MINERVOIS : à US Castanet, CO U15

Score enregistré : CASTANET 3-0F OCSM

Amende : 150,00€

- SO MILLAU : à RCO Agde, CO U17

Score enregistré : AGDE 3-0F MILLAU

Amende : vu le dossier à l'instruction et les motifs présentés, la CRGC enregistre le forfait sans amende.

U16R2 Gr. B - SITUATION de GEF 88 (trois rencontres en retard)

Vu les différents dossiers en cours et les rapports des officiels,

Vu la météo sur Baraqueville cette semaine avec des nouvelles précipitations prévues,

Pris note des impératifs calendaires et de l'ordre initial du calendrier,

Pris note des différentes correspondances des clubs,

Etant rappelé qu'**aucun match ALLER ne sera programmé au delà du 09.03.24**

La CRGC section JEUNES, reprogramme les rencontres ci-dessous comme suit :

- 5ème journée : GEF 88 - Carbonne (26107515), le 24.02.24

- 12ème journée (retour) : Carbonne - JSPMR (26107631), le 09.03.24

- 12ème journée (retour) : GEF 88 - CLEM (26107393), le 30.03.24

étant entendu que la rencontre GEF 88 / Groupement du Vaurais, 10ème journée (match aller) reste programmée au 09.03.24 (date butoir).

Les rencontres du GEF 88, désormais reprogrammées dans l'ordre initial, pourront être inversées d'office en ce qui concerne les rencontres aller en cas de nouvelles difficultés à la bonne tenue des rencontres.

R1 Futsal Gr. A - Match non joué LODEVE LARZAC FUTSAL - A.S. NIMES FUTSAL le 5 février

Le club : A.S. NIMES FUTSAL ne s'étant pas déplacé sur cette rencontre, la C.R.G.C donne le club Forfait pour cette rencontre et enregistre le résultat : LODEVE LARZAC FUTSAL -: 3- 0F A.S. NIMES FUTSAL

Toutefois , ce club ayant déjà fait un forfait sur le match du 11 octobre: BOULOC - AS NIMES; ce 2ème forfait entraîne le forfait général du club AS NIMES FUTSAL.

Le forfait général intervenant lors de la phase Retour du groupe concerné, les points marqués contre elle, lors de la Phase Aller, seront maintenus, étant entendu que ceux de la Phase Retour sont annulés (article 104 RG LFO)

Amende : 100€

Les frais des officiels sont à la charge du club AS NIMES FUTSAL

Retour feuilles de matchs du 5 au 11.02.24

Amendes pour feuille de match adressée hors délai : 25,00€

- 581893 Toulouse Métropole Fc : match Régional 2 Gr. B (26187600)
- 505910 Réquista Us : Match Régional 3 Gr. D (25985199)
- 564294 Remoulins Sp Futsal : match Régional 2 Futsal Gr. A (26095847)
- 537945 Ranguel FC : match C.O. U20 (27878229)
- 546234 USO Florensac Pinet : match C.O. U15 (27695248)
- 615469 Ent. Liebherr : match Entreprise Espoir (27749786)
- 519456 Blagnac Fc : match U16 R2 Gr. A (26105416)
- 553074 Béziers AS : match CO U19 (27739159)
- 582745 FC Thongue Libron : match CO U18F (27743084)
- 544172 Ent. Montblanc / Bessan : match CO U17 (27878186)
- 851135 Ujs Toulouse : match CO U15 (27878657)
- 505909 Rodez Aveyron : match CO U15 (27878658)
- 505904 Muret As : match CO U15 (27878661)

Tirages au sort

La CRGC a procédé aux tirages de :

- Quarts CO Séniors
- 1/8èmes de finales CO U20, U19, U17, U15
- Cadres CO Futsal et Foot Entreprise

Les tirages et dates sont disponibles sur FootClubs et le site de la LFO. Des inversions pourront être effectuées en fonction des résultats des rencontres en retard du tour précédent.

Le Président,
André LUCAS

Le secrétaire,
Cyril DURAND

ANNEXE

MODIFICATIONS – FORFAITS – GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

U18 REGIONAL 1 POULE A

Programme la rencontre Journée 13 – NIMES / SC SETE OL le 02.03 à 16h

Demande saisie le 07.02.24

U16 REGIONAL 2 POULE A

Programme la rencontre Journée 14 – BALMA / ROUSSON Le samedi 02.03 à 16h00

Demande saisie le 09.02.24

U17 REGIONAL 1 POULE A

Programme la rencontre Journée 14 – MONTPELLIER ARCEAUX / SC SETE OL le 16.03 à 16h

Demande saisie le 08.02.24

U14 REGIONAL 1 POULE A

Programme la rencontre Journée 1 – LUNEL / BEAUCAIRE STADE 30 le 09.03 à 16h30

Demande saisie le 08.02.24

U14 REGIONAL POULE C

Programme la rencontre Journée 6 – CANAL NORD / RODEZ le 06.04 à 16h

Demande saisie le 31.01.24

Programme la rencontre Journée 8 – CANAL NORD / F CASTRES US le 04.05 à 16h

Demande saisie le 31.01.24

U18 FEM ESPOIR POULE B

Programme la rencontre Journée 04 – ASM 34 / LEZIGNAN le samedi 02.03 à 10H30 à CERS

Demande saisie le 08.02.24

.....

DIVERS

Clubs utilisateurs des installations Zone La Ramée à Tournefeuille

Mail du service des sports de la ville de Toulouse, informant que la borne Guilhermy (coté cratère) est actuellement fermée, pour une durée indéterminée

Demande aux clubs recevant susceptibles d'utiliser les installations de la Ramée, d'informer les adversaires du changement d'accès à la zone de La Ramée.

COUPE OCCITANIE INTERSPORT SENIORS

Match LAVAUUR / SEYSSES FROUZINS du 17.02.24

Suite qualification du club de LAVAUUR pour le prochain tour de la Coupe, sous réserve d'homologation du résultat du tour précédent et des procédures en cours,

La Section COUPE inverse la rencontre

⇒ SEYSSES FROUZINS / LAVAUUR se jouera le 17.02

SENIORS REGIONAL 2 POULE B

Suite au mail de la CR des terrains concernant le classement de l'éclairage du stade EDOUARD LABBE à PECHNONNIEU (avis défavorable pour rencontres en nocturne),

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS

⇒ DECIDE de MODIFIER la plage horaire du club de OL GIROU (551412) à compter du 01.03, ce club recevra **le DIMANCHE à 15h00.**

SENIORS REGIONAL 2 POULE D

Match LEGUEVIN / SALIES MANE du 17.02

Suite au courrier du club de LEGUEVIN reçu ce jour pour modifier l'installation sportive

Suite à l'accord du prêt de terrain de la Mairie de PIBRAC

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS émet un AVIS FAVORABLE à la modification du terrain de la rencontre SENIORS REGIONAL 2 POULE D du 17.02

⇒ LEGUEVIN / SALIES MANE du 17.02 à 18H00 se joue sur le terrain **CASTANETTE Synthétique à PIBRAC.**

REGIONAL 3 POULE B

Suite notification de décision de la CR de Discipline séance du 13.02.24

Le club de l'ENT.S PEROLS (514317) :

⇒ **DEUX (2) matchs de suspension ferme de terrain à compter du 19 février 2024.**

La Section SENIORS

- Prends note de la décision de la CRD du 13.02.24
- Le club de l'ENT.S PEROLS doit fournir dans les meilleurs délais, un terrain de repli classé minimum T5, situé à 25 kms minimum des installations sportives accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations pour les rencontres :

⇒ ENT.S PEROLS / FRONTIGNAN AS du 03.03 à 15h

⇒ ENT.S PEROLS / MONT ATLAS PAILLADE du 07.04 à 15h

REGIONAL 3 POULE G

Reprise de la demande de modification des 2 clubs effectuée sur FOOTCLUBS

Match ST SIMON / ST GIRONS du 25.02 à 15h

Demande et accord des 2 clubs effectué le 26.01.24 sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 24.02 à 18h

Refus de la CRGC en date du 06.02.24 – éclairage classé E7 non conforme

Suite contrôle de l'éclairage et avis favorable de la CRTIS pour un classement éclairage en E6 du terrain Sarcos 2

La Section SENIORS

⇒ Programme la rencontre ST SIMON / ST GIRONS le 24.02 à 18h au terrain n°2 du stade M. Sarcos

COUPE OCCITANIE U20

Match VEZENOBRES / NARBONNE du 1.02

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre Coupe Occitanie U20

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE à la modification

⇒ VEZENOBRES / NARBONNE se joue 25.02 à 11h00.

COUPE OCCITANIE U19

Suite arrêté municipal de la mairie de ST PRIVAT interdisant les terrains du 10 au 12.02.24,

La Section COUPES

⇒ Reporte au 17.02 ST PRIVAT / BENFICA GRAULHET

Match ST PRIVAT / S. BENFICA GRAULHET di 10.02 reporté au 17.02.24

Demande du club de S. BENFICA GRAULHET de reporter la rencontre à une date ultérieure en raison de l'absence de l'éducateur et de certains joueurs

Proposition de la Commission de reporter la rencontre le week-end du 24-25.02.24 si accord des 2 clubs

La Section COUPES

- Prends note du refus du club de ST PRIVAT pour reporter la rencontre au week-end du 24-25 février
 - Prends note que le District du Tarn a reprogrammé la rencontre U19 Territoire au 24.02.24
- ⇒ En conséquence et vu la position du club recevant, la rencontre reste programmée au 17.02

U18 REGIONAL 2 POULE A

Match CAISSARGUES / RANGUEIL du 17.02.24

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 09.03.24

La Section JEUNES

- ⇒ Compte tenu que les 2 clubs sont éliminés de la Coupe Occitanie, émet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ CAISSARGUES / RANGUEIL est reportée au 09.03 à 15h

U18 REGIONAL 2 POULE B

Match FC GARONNE GASCOGNE / GRP CAHORS PSVD OLT du 24.02.24

Demande du club de FC GARONNE GASCOGNE de reporter la rencontre au 10.03.24

Pas de réponse du club de GRP CAHORS PSVD OLT au 13.02 – midi (dernier délai de réponse)

La Section JEUNES

- ⇒ Émet un avis défavorable
- ⇒ La rencontre FC GARONNE GASCOGNE / GRP CAHORS PSVD OLT est définitivement maintenue au 24.02.24

Match AGS / AMTF AS PTT du 18.02.24 à 15h terrain Bernabeu à GIMONT

Suite arrêté municipal de la ville de Gimont interdisant l'utilisation du terrain Bernabeu jusqu'au 18.02.24 inclus

Suite réception de l'autorisation de la mairie de l'Isle Jourdain

La Section JEUNES

- ⇒ Programme AGS / AMTF AS PTT le 18.02 à 15h au terrain synthétique du stade du Hol à l'Isle Jourdain

Reprise du dossier FC GARONNE GASCOGNE / GRP CAHORS PSVD OLT du 24.02.24

Demande du club FC GARONNE GASCOGNE pour reporter la rencontre au 09.03.24

Suite accord du club GRP CAHORS OLT

La Section JEUNES

- ⇒ Émet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ FC GARONNE GASCOGNE / GRP CAHORS PSVD OLT est reportée au 09.03 à 15h

Rappel de notre mail du 08.02.24 (voir ci-dessous) : **En cas d'impossibilité de jouer le 09.03 par un report sur place, la rencontre sera automatiquement fixée au MERCREDI 13.03**

COUPE OCCITANIE U17

Suite arrêté municipal de la mairie de ST PRIVAT interdisant les terrains du 10 au 12.02.24,

La Section COUPES

- ⇒ Reporte au 17.02 ST PRIVAT / BENFICA GRAULHET

Suite à la qualification des clubs CLERMONTAISE – BEZIERS et COLOMIERS pour le prochain tour de la coupe, sous réserve d'homologation des résultats et des procédures en cours,

- ⇒ ONET / BEZIERS se jouera le 18.02
- ⇒ PSCF / COLOMIERS se jouera le 17.02

ST MARTIN LON / CLERMONTAISE se jouera le 17.02

U17 REGIONAL 1 POULE A

Match THUIR / PAMIERS du 24.02.24

Demande du club de THUIR de reporter la rencontre au 10.03.24

Pas de réponse du club de PAMIERS au 13.02 – midi (dernier délai de réponse)

La Section JEUNES

- ⇒ Émet un avis défavorable
- ⇒ La rencontre THUIR / PAMIERS est définitivement maintenue au 24.02.24

U16 REGIONAL 2 POULE A

Match USEPMM / AS ROUSSON du 10.02

Vu la demande de report de l'AS Rousson, demandant le report de la rencontre USEPMM / AS ROUSSON au 24.02.24, suite à la dégradation des moyens de transports du club samedi dernier.

Vu l'accord du club adverse.

S'agissant d'un match retour, et de la seule rencontre en retard des deux clubs,

Noté également qu'aucune des deux équipes n'est concernée par la Coupe d'Occitanie U17.

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un avis favorable à la modification

- ⇒ **USEPMM / AS ROUSSON se joue le 24.02 à 15h00** sur le terrain Asptt Pays Catalan à Canohès

COUPE OCCITANIE U15

Match BALARUC STADE / CLAIRA ST LAURENT du 10.02.24

Demande et accord des 2 clubs pour jouer la rencontre le 24.02.24

La Section COUPES

- ⇒ Émet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ BALARUC STADE / CLAIRA ST LAURENT est programmé au 24.02

En cas de match non joué le 24.02, la rencontre sera reportée automatiquement au mercredi 28.02.24

Match CASTANET / AMTF ASPTT du 17.02.24

Suite qualification du club de CASTANET pour le prochain tour de la Coupe,

La Section COUPE inverse la rencontre

⇒ AMTF AS PTT / CASTANET se jouera le 17.02

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Match JEUNE ENT. TOULOUS. / PLAISANCE PIBRAC FUT 2 du 06.03.24

En raison d'un match de championnat prévu à Alban Minville le 06.03.24 (TLSE FUTSAL / JEUNE ENT TOULOUS)

La section FUTSAL

⇒ Programme la rencontre JEUNE ENT. TOULOUS / PLAISANCE PIBRAC le samedi 09.03 à 16h30 au gymnase Alban Minville (vu avec la mairie de Toulouse)

Match BEZIERS AS / AS NIMES FUTSAL du 04.03.24

Suite à l'enregistrement du forfait général en date du 15.02.24 de l'équipe AS NIMES FUTSAL en championnat Régional 1

La Section FUTSAL

⇒ Annule La rencontre BEZIERS AS / AS NIMES FUTSAL du 04.03.24

⇒ BEZIERS AS est qualifié pour le prochain tour de la coupe Occitanie Futsal

FUTSAL REGIONAL 1 POU E B

Suite à la déclassification du gymnase Lafaourette, le service des sports a relocalisé les rencontres du club de l'UJS au gymnase Alban MINVILLE dans les créneaux disponibles

La Section FUTSAL reprogramme les matchs comme suit :

⇒ Match du 02.02 (reporté sans date) UJS 2 / PLAISANCE PIBRAC 2 se jouera le samedi 17.02 à 13h

⇒ Match du 12.01 (non joué) UJS 2 / TLSE METROPOLE se jouera le mercredi 21.02 à 21h30 (sous réserve d'une décision à venir)

⇒ Match du 01.03 UJS 2 / CARCASSONNE se jouera le samedi 02.03 à 17h

⇒ Match du 05.04 UJS 2 / TOULOUSE FUTSAL se jouera le mercredi 10.04 à 20h30

⇒ Match du 26.04 UJS 2 / CAYUN FUTSAL CLUB se jouera le mercredi 24.04 à 21h30

Suite décision de la CR des Règlements et Mutations en date du 14.02.24 – PV n° 31

Match n° 26047812 : UNION DES JEUNES SPORTIFS 31 (851135) / TOULOUSE METROPOLE FUTSAL 1 (853466) du 12.01.24 – Régional 1 Futsal – Poule B

LA COMMISSION DECIDE :

⇒ *MATCH À JOUER à une date à fixer par la commission compétente ;*

⇒ *Transmet le dossier à la Commission Régionale des Compétitions*

La Section FUTSAL

⇒ Prends note de décision de la CRRM du 14.02.24

⇒ Confirme la reprogrammation de la rencontre à jouer UJS / TOULOUSE FUTSAL le 21.02 à 21h30 au gymnase Alban Minville

FUTSAL REGIONAL 2 POULE A

Match VIL.MAGUELONE / REMOULINS du 27.01 non joué

Après vérifications et notamment les dates de rattrapages et de journées de coupe d'Occitanie,

La Section FUTSAL

⇒ Reprogramme la rencontre VIL.MAGUELONE / REMOULINS le 23.03 à 21h

FUTSAL REGIONAL 2 POULE B

Match COLOMIERS / IBIS FUTSAL MARTRAI du 26.02.24

Demande et accord des 2 clubs effectués sur FOOTCLUBS pour reporter la rencontre au 18.03.24

La Section FUTSAL

- ⇒ Émet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ Reporte la rencontre au 18.03.24

SENIORS FEM REGIONAL 2 POULE A

Match CŒUR HERAULT / CANO TOULOUGE du 18.02

Suite à votre demande de report, la CR Gestion des Compétitions section Féminines, après étude de votre demande ne peut pas répondre favorable à votre demande de report pour le 13.04.23, date trop tardive.

En revanche la CRGC propose deux dates de report :

- le 24.02 à 18h
- le 16.03 à 18h (les deux équipes étant éliminées de la Coupe Occitanie)

Aucune proposition au-delà du 17.03 ne sera acceptée.

A défaut d'accord des deux clubs, maintien au 18.02

SENIORS FEM REGIONAL 2 POULE B

Match GPT ISARDES COMINGE / CAHORS du 24.02

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre SENIORS REGIONAL 2 FEM POULE B du 24.02 au 13.04

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS DEFAVORABLE au report.

La nouvelle date proposée est trop tardive, la CRGC vous propose de reporter cette rencontre avant le 30.03 (avec l'accord des deux clubs)

- ⇒ GPT ISARDES COM / CAHORS est maintenue à sa date et heure initiale le 24.02 à 20H00

U18 FEM REGIONAL 1

Match BEZIERS AS / CO COTEAUX du 17.02

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre U18 FEM REGIONAL 1

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre

- ⇒ BEZIERS AS / CO COTEAUX se joue le 30.03 à 15h00 sur le terrain PRESIDENT 2 à Beziers.

U18 FEM ESPOIR POULE B

Match FC THONGUE LIBRON / LEZIGNAN du 17.02

Suite l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U18 FEM ESPOIR POULE B

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification

- ⇒ THONGUE LIBRON / LEZIGNAN se joue le 24.02 à 16H30 sur le terrain Synthétique SERVIAN.

U15 FEM REGIONAL 1

Match NIMES METROPOLE / MONTPELLIER HSC du 21.02

Suite au mail de NIMES METRPOLE nous informant d'un problème sur les installations sportives ST STANILAS à NIMES (terrain impraticable)

La CR Gestion des Compétitions section FEMININES émet un AVIS FAVORABLE à la modification du terrain pour la rencontre U15 REGIONAL 1 FEM

- ⇒ NIMES METROPOLE / MONTPELLIER HSC se joue le mercredi 21.02 à 15h00 Stade JEAN MICHEL (SNCF) à Nîmes.

U15 FEM TERR POULE A

Match CLERMONTAISE / FU NARBONNE du 02.03

Suite à l'accord des deux clubs via FOOTCLUBS pour reporter la rencontre U15 FEM TERR POULE A du 02.03

La CR Gestion des Compétitions émet un avis favorable à la modification de la rencontre

⇒ CLERMONTAISE / FU NARBONNE se joue le mercredi 06.03 à 17H00.